

Evaluation Environnementale Stratégique du Contrat de Développement Territorial (CDT) Est Seine-Saint-Denis

21 juin 2013

Evaluation environnementale

ANNEXES



EPA Plaine de France
1, place aux Etoiles
92 212 La Plaine-Saint-Denis
Cedex

Antea Group
**Agence Paris – Centre –
Normandie**
Immeuble AXEO 1
29, avenue Aristide Briand - CS
10006
94 117 Arcueil Cedex



Thématiques environnementales	Enjeux à l'échelle du territoire du CDT Est Seine-Saint-Denis				Enjeux à l'échelle des pôles stratégiques et de l'arc paysager					
	Objectif lié aux enjeux environnementaux	Equilibre biologique Oui (1)/Non (0)	Santé publique Non (0)/Oui(1)		L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence s'inscrit-il au sein d'un site stratégique ou paysager ?					
	Actions de préservation, de maintien ou de conservation (0) ou d'amélioration, de réduction, de limitation ou de restauration (1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence pourrait-il jouer un rôle sur les équilibres biologiques ?	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence menace-t-il la santé publique ?		Zone 1 : Les quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois	Zone 2 : Les abords de la Gare d'Aulnay-sous-Bois	Zone 3 : Beau Sevran, centre-ville et marché	Zone 4 : Au fil de la RN 3	Zone 5 : Le plateau Clichy-Montfermeil	L'arc paysager
Paysage, patrimoine culturel et archéologique	Le patrimoine culturel est important sur le territoire. Les monuments historiques et les sites sont protégés par des périmètres spécifiques (servitudes notamment). Le potentiel archéologique existe mais aucun site de fouille n'est renseigné par l'INRAP.	Le site classé du parc de la Poudrerie fait partie de la ZPS des Sites de Seine-Saint-Denis »			Oui : prise en compte d'une zone inscrite (300 tombes mérovingiennes)	Oui : Eglise Saint-Sulpice (MH classé)	Non : pas de monument	Non : pas de monument	Oui : 4 Monuments inscrits à l'inventaire du patrimoine + 2 sites inscrits	Oui : Le parc forestier de la Poudrerie, incluant d'anciens bâtiments industriels, est un site classé au titre de la loi de 1930 pour son caractère "historique et pittoresque".
	Préserver et sauvegarder les grands ensembles urbains remarquables et le patrimoine bâti (patrimoine culturel et archéologique) 0	Oui 1	Non 0	0	modéré	modéré	faible	faible	modéré	modéré
	Multi-points ou ensembles verts du Nord au Sud du territoire. La continuité entre les espaces est un enjeu majeur, traduit par la création de l'Arc paysager.	Le projet d'Arc Paysager a vocation à proposer une trame verte écologique et paysagère.			à Oui : proximité immédiate du Parc départemental du Sausset et intègre le Parc Ballanger	Non : pas de site	Oui : Site classé présent : Parc forestier de Sevran et ses abords	Non : à proximité du Bois du Renard, Bois de la Couronne	Oui : Bois de la Couronne, Forêt régionale de Bondy, Fosse Maussoin	Oui : Ce secteur englobe l'ensemble des parcs et jardins protégés
Protéger, restaurer et valoriser le patrimoine paysager (espaces naturels, sites et paysages) 1	Oui 1	Non 0	0	fort	faible	fort	faible	fort	fort	
Energie/climat	Les actions à mener visent à la réduction des émissions de GES	Effets directs/indirects des émissions de GES sur les équilibres biologiques	Effets directs/indirects des émissions de GES sur la santé		Oui : zone urbaine (transport, habitat...) Zone d'activité la plus attractive du territoire	Oui : zone urbaine (transport, habitat...)	Oui : zone urbaine (transport, habitat...) mais secteur légèrement en marge du réseau routier	Oui : zone urbaine (transport, habitat...) Présence de la RN 3	Oui : zone urbaine (transport, habitat...) mais logements plus récents que sur le reste du territoire	Non : le secteur inclut les principaux espaces naturels, relativement préservés
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre 1	Oui 1	Oui 1	1	prioritaire	prioritaire	fort	prioritaire	fort	modéré
	Des objectifs en matière de réduction des émissions de GES sont fixés par les plans et programmes réglementaires (Objectifs PPA, Lois Grenelle, SRCAE et PCET). L'amélioration de la maîtrise des consommations énergétique est ainsi nécessaire pour atteindre les objectifs	Effets directs/indirects relatifs aux consommations de matières premières participent au dérèglement climatique, et à la survie des écosystèmes			Oui : Zone urbaine à vocation résidentielle et économique, bordée d'axes routiers	Oui, secteur résidentiel et à économie tertiaire	Oui, secteur résidentiel et à économie tertiaire	Oui, secteur à fort trafic (RN 3) dont l'infrastructure est bordée d'habitats et de commerces	Oui, secteur résidentiel et à économie tertiaire	Non : secteur à caractère naturel
Améliorer la maîtrise des consommations d'énergie 1	Oui 1	Non 0	0	fort	fort	fort	fort	fort	modéré	



Thématiques environnementales	Objectif lié aux enjeux environnementaux	Equilibre biologique Oui (1)/Non (0)	Santé publique Non (0)/Oui(1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence			
	Actions de préservation, de maintien ou de conservation (0) ou d'amélioration, de réduction, de limitation ou de restauration (1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence pourrait-il jouer un rôle sur les équilibres biologiques ?	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence menace-t-il la santé publique ?	Zone 1 : Les quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois	Zone 2 : Les abords de la Gare d'Aulnay-sous-Bois	Zone 3 : Beau Sevrain, centre-ville et marchés	
Ressource en eau	La qualité de l'eau distribuée est bonne. (eau souterraine et de surface) La prise en compte des mesures de protections de la ressource en eau, au travers des futurs aménagements, permettra de garantir sa pérennité.			Oui : présence du captage AEP relatif à l'Usine d'Aulnay-sous-Bois *	Non : l'eau provient de la Marne captée, puis traitée	Non : l'eau provient de la Marne captée puis traitée	
	Préserver la qualité de l'eau souterraine 0	Non 0	Oui 1	modéré	faible	faible	
	Les sites pollués sont à réaménager et/ou à ouvrir au public pour ceux dont le traitement est achevé	Seul, l'ancien site KODAK s'inscrit aux abords d'une continuité écologique (canal de l'Ourcq et la pollution du site est aujourd'hui confinée. L'autre site (sur Livry) est situé en milieu urbain			Non pas de site BASOL *	Non, pas de site BASOL	Non, pas de site BASOL
	Poursuivre la restauration de la qualité des sols 1	Non 0	Oui 1	faible	faible	faible	
	La qualité des cours d'eau n'est pas bonne. Une amélioration de l'état écologique est une action identifiée au sein du SDAGE Les SAGE relatifs au territoire sont en cours d'élaboration pour 2015 La qualité des eaux du canal de l'Ourcq est bonne. Cette dernière est à préserver	L'équilibre biologique peut être mis en cause par la mauvaise qualité des cours d'eau		Pas d'usages sensibles des cours d'eau ayant une qualité médiocre L'eau potable du secteur est en partie alimentée par la Marne qui est hors du territoire	Oui : présence du ru du Sausset canalisé et de la rivière La Morée à proximité immédiate de la limite communale	Non : pas de cours d'eau	Oui : canal de l'Ourcq (mais qualité bonne) et Morée canalisée
	Améliorer la qualité des cours d'eau naturels et artificiels 1	Oui 1	Non 0	fort	faible	modéré	
Le territoire est fortement artificialisé et est concerné par le risque d'inondation par ruissellement des eaux pluviales La capacité de la station de Seine-Aval (à Achères / Maisons-Laffitte) est adaptée au traitement des effluents. La station Seine-Morée est en projet et traitera à terme les rejets d'une partie du territoire du CDT	Les rejets pluviaux s'effectuent in fine au sein des cours d'eau (dans le cas d'un assainissement séparatif) Lors d'évènement pluvieux importants, de forts débits peuvent modifier les écoulements du milieu récepteur			Non : présence de la future station d'épuration Seine-Morée	Non : présence de la future station d'épuration Seine-Morée	Non : présence de la future station d'épuration Seine-Morée	
Améliorer l'assainissement et la gestion du ruissellement pluvial 1	Oui 1	Non 0	modéré	modéré	modéré		
Présence de zones humides de classe 3 et 5				Oui, présence de		Oui, présence de	

Thématiques environnementales	Enjeux à l'échelle du territoire du CDT Est Seine-Saint-Denis			Enjeux à l'échelle des pôles		
	Objectif lié aux enjeux environnementaux	Equilibre biologique Oui (1)/Non (0)	Santé publique Non (0)/Oui(1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence		
	Actions de préservation, de maintien ou de conservation (0) ou d'amélioration, de réduction, de limitation ou de restauration (1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence pourrait-il jouer un rôle sur les équilibres biologiques ?	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence menace-t-il la santé publique ?	Zone 1 : Les quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois	Zone 2 : Les abords de la Gare d'Aulnay-sous-Bois	Zone 3 : Beau Sevrain, centre ville et marchés
Milieux naturels et biodiversité	<p>Les milieux naturels sont valorisés et à préserver au travers des DOCOB de chaque entité de la zone de protection spéciale ZPS (Natura 2000) Les servitudes et les zones préemptées permettent de réduire les aménagements sur les espaces boisés et plantés</p> <p>Protéger, mettre en valeur et restaurer les espaces et ressources naturels 1</p>	Oui 1	Non 0	<p>Oui : A proximité immédiate du Parc du Sausset (intégré à la ZPS de la Seine-Saint-Denis, ENS, ZNIEFF de type 1)</p> <p>1</p> <p>fort</p>	<p>Non : Pas d'espaces naturels</p> <p>0</p> <p>faible</p>	<p>Oui : Espaces naturels présents (ZPS et ZNIEFF de type 1)</p> <p>fort</p>
	<p>Présence de rupture de fonctionnalité par la forte urbanisation du territoire Le but est de participer à la restauration des continuités ou, tout du moins, à leur mise en exergue Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique est en cours d'élaboration</p> <p>Protéger et restaurer les continuités écologiques 1</p>	<p>Il s'agit des traits d'union entre les cœurs de biodiversité</p> <p>Oui 1</p>	<p>Non 0</p>	<p>Oui : Liaison entre parc Ballanger et parc du Sausset</p> <p>1</p> <p>fort</p>	<p>Non : pas de continuité terrestre notable, voire potentielle</p> <p>0</p> <p>faible</p>	<p>Oui : Prise en compte des terrains Montceuleux comme continuités écologiques des espaces plantés à Nord et au Sud</p> <p>fort</p>

Thématiques environnementales	Enjeux à l'échelle du territoire du CDT Est Seine-Saint-Denis			Enjeux à l'échelle des pôles		
	Objectif lié aux enjeux environnementaux	Equilibre biologique Oui (1)/Non (0)	Santé publique Non (0)/Oui(1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence		
	Actions de préservation, de maintien ou de conservation (0) ou d'amélioration, de réduction, de limitation ou de restauration (1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence pourrait-il jouer un rôle sur les équilibres biologiques ?	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence menace-t-il la santé publique ?	Zone 1 : Les quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois	Zone 2 : Les abords de la Gare d'Aulnay-sous-Bois	Zone 3 : Beau Sevrain, centre ville et marchés
Milieux naturels et biodiversité	<p>Les milieux naturels sont valorisés et à préserver au travers des DOCOB de chaque entité de la zone de protection spéciale ZPS (Natura 2000) Les servitudes et les zones préemptées permettent de réduire les aménagements sur les espaces boisés et plantés</p> <p>Protéger, mettre en valeur et restaurer les espaces et ressources naturels 1</p>	Oui 1	Non 0	<p>Oui : A proximité immédiate du Parc du Sausset (intégré à la ZPS de la Seine-Saint-Denis, ENS, ZNIEFF de type 1)</p> <p>1</p> <p>fort</p>	<p>Non : Pas d'espaces naturels</p> <p>0</p> <p>faible</p>	<p>Oui : Espaces naturels présents (ZPS et ZNIEFF de type 1)</p> <p>fort</p>
	<p>Présence de rupture de fonctionnalité par la forte urbanisation du territoire Le but est de participer à la restauration des continuités ou, tout du moins, à leur mise en exergue Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique est en cours d'élaboration</p> <p>Protéger et restaurer les continuités écologiques 1</p>	<p>Il s'agit des traits d'union entre les cœurs de biodiversité</p> <p>Oui 1</p>	<p>Non 0</p>	<p>Oui : Liaison entre parc Ballanger et parc du Sausset</p> <p>1</p> <p>fort</p>	<p>Non : pas de continuité terrestre notable, voire potentielle</p> <p>0</p> <p>faible</p>	<p>Oui : Prise en compte des terrains Montceuleux comme continuités écologiques des espaces plantés à Nord et au Sud</p> <p>fort</p>

	Enjeux à l'échelle du territoire du CDT Est Seine-Saint-Denis				Enjeux à l'échelle des pôles		
Thématiques environnementales	Objectif lié aux enjeux environnementaux	Equilibre biologique Oui (1)/Non (0)	Santé publique Non (0)/Oui(1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence			
	Actions de préservation, de maintien ou de conservation (0) ou d'amélioration, de réduction, de limitation ou de restauration (1)	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence pourrait-il jouer un rôle sur les équilibres biologiques ?	L'enjeu tel qu'il est décrit dans le scénario de référence menace-t-il la santé publique ?	Zone 1 : Les quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois	Zone 2 : Les abords de la Gare d'Aulnay-sous-Bois	Zone 3 : Beau Sevrain, centre ville et marchés	
Cadre de vie	Contraintes liées au projet du PEB du Bourget et au trafic sur les axes structurants routiers et ferrés Plusieurs Points Noirs Bruit identifiés sur le territoire	Impacts des nuisances sur les populations animales des espaces boisés et de tout milieu naturel		Oui : très forte empreinte acoustique par la présence des axes autoroutiers et routiers (mais aériens au-delà de la zone D du PEB RCDG)	Oui : impacts limités aux abords de la voie ferrée	Oui : impacts notables au niveau de la voie ferrée	
	Réduire l'exposition des populations aux nuisances sonores 1	Oui 1	Oui 1	prioritaire	fort	prioritaire	
	Prise en compte des plans participant à l'amélioration de la qualité de l'Air : PRQA, PPA	Participe à la qualité des écosystèmes		Oui : zone urbaine (transport, habitat...)	Oui : secteur aux abords des grands axes autoroutiers et routiers	Non : Secteur légèrement en marge des axes autoroutiers	
	Améliorer la qualité de l'Air 1	Oui 1	Oui 1	prioritaire	prioritaire	fort	
	Accès de la population à la nature et aux espaces verts est un enjeu majeur du territoire, traduit par la création de l'Arc paysager.	Le projet d'Arc Paysager a vocation à proposer une trame verte écologique et paysagère.		Oui : A proximité immédiate du Parc du Sausset	Non : Pas d'espaces naturels	Oui : Espaces naturels présents	
	Préserver, restaurer et réguler l'accès à la nature et aux espaces verts 1	Oui 1	Non 0	fort	faible	fort	
Les objectifs en termes de gestion des déchets sont retranscrits au sein de nombreux programmes régionaux et départementaux			Oui : zone urbaine émettrice de déchets ménagers, sanitaires et du BTP	Oui : zone urbaine émettrice de déchets ménagers, sanitaires et du BTP	Oui : zone urbaine émettrice de déchets ménagers, sanitaires et du BTP		
Renforcer la gestion des déchets (collecte, traitement, élimination...) 1	Non 0	Non 0	modéré	modéré	modéré		

AULNAY QUARTIERS NORD

